NATIONS UNIES



Conseil de sécurité

Distr. GÉNÉRALE

S/1996/139 28 février 1996 FRANÇAIS ORIGINAL : ANGLAIS

Projet de résolution

Le Conseil de sécurité,

<u>Rappelant</u> ses résolutions 808 (1993) du 22 février 1993, 827 (1993) du 25 mai 1993, 936 (1994) du 8 juillet 1994 et 955 (1994) du 8 novembre 1994,

<u>Notant avec regret</u> la démission de M. Richard J. Goldstone, qui doit prendre effet le 1er octobre 1996,

<u>Considérant</u> le paragraphe 4 de l'article 16 du statut du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (S/25704) et l'article 15 du statut du Tribunal international pour le Rwanda (S/RES/955 (1994), annexe),

<u>Ayant examiné</u> la proposition du Secrétaire général de nommer Mme Louise Arbour au poste de procureur du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie et du Tribunal international pour le Rwanda,

<u>Nomme</u> Mme Louise Arbour procureur du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie et du Tribunal international pour le Rwanda, nomination qui prendra effet à la même date que la démission de M. Goldstone.
